

Bilan 2012-2013

De porte en porte, lutter pour le droit au logement

L'année 2012-2013 fut mouvementée à bien des égards pour le P.O.P.I.R. – Comité Logement. Elle a d'abord débuté en pleine lutte étudiante, dans un climat d'effervescence et de contestation d'une ampleur rarement vue au Québec. Dans ce contexte, le P.O.P.I.R., à l'instar de plusieurs autres groupes, s'est tourné vers ses membres pour définir comment allait s'articuler son action. Par un geste audacieux et affirmé, les membres du P.O.P.I.R. ont adopté un mandat de grève sociale, une première dans l'histoire de l'organisme.

Le contexte ayant changé pour plusieurs raisons, cette grève ne s'est pas concrétisée au final. Toutefois, le P.O.P.I.R. ne s'est pas croisé les bras pour autant. Grâce notamment à l'arrivée d'un nouvel organisateur communautaire dans l'équipe, de tous nouveaux projets ont vu le jour. Un journal, *Le Canal*, a vu le jour. Des comités sont nés, notamment celui voué à la fondation d'une nouvelle coopérative d'habitation. Le P.O.P.I.R. a aussi, bien sûr, poursuivi son travail de mobilisation et a organisé ou participé à de nombreuses actions.

Surtout, nous avons consacré beaucoup d'énergie à tisser des liens encore plus forts avec ceux pour qui nous luttons, soit les locataires de nos quartiers. Nous avons cette année organisé des journées de porte-à-porte dans plusieurs secteurs de nos quartiers. L'objectif est clair : se faire connaître des locataires pour les inciter à nous consulter en cas de besoin et les inviter à se mobiliser pour améliorer leurs conditions et combattre la gentrification qui menace nos quartiers.

Toujours fidèle à ses valeurs, le P.O.P.I.R. – Comité Logement a sans cesse tenté cette année d'élargir sa base militante ainsi que ses liens avec celle-ci. À la lecture de ce bilan, vous constaterez que, grâce à nos membres et à nos militant(e)s, nous avons eu plusieurs succès cette année dont nous devons être fiers !

Logement social

Perspective 1

Que le P.O.P.I.R. – Comité Logement participe à l'ensemble des activités du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).

Sommaire

- En 2012-2013, nous avons participé à 1 congrès, 4 assemblées générales et 7 rencontres avec les groupes de Montréal ;
- Nous avons également participé à 10 rencontres de travail, soit pour la préparation d'actions, soit pour la rédaction de la brochure qui explique nos revendications au municipal ;
- Nous avons mobilisé nos militants pour 19 actions, comparativement à 15 l'an dernier.

Au provincial, une ambitieuse Commission populaire itinérante sur le droit au logement

Au printemps 2012, la scène provinciale a été marquée par l'élargissement de la grève étudiante à des revendications globales contre la tarification et la privatisation des services publics. C'est dans ce cadre que le POPIR-Comité Logement a participé à plusieurs actions, à l'appel du FRAPRU, dont le « fameux » 4 mai à Victoriaville lors du congrès du Parti libéral du Québec, ou encore le 13 juin à Montréal.

Ensuite, les élections provinciales ont pris le devant de l'actualité. Fidèle à ses habitudes, le FRAPRU est parti en campagne en plein été et a talonné les candidat(e)s. Le POPIR-Comité Logement a donc participé à 3 actions tintamarres dont deux dans le Sud-Ouest !

L'élection d'un nouveau gouvernement péquiste a été suivie d'un dépôt hâtif de budget, en octobre 2012, dans lequel il prévoyait la construction de 3 000 logements sociaux... La bataille budgétaire était faite !

Tel que décidé au Congrès, le FRAPRU a gardé le cap sur la Commission populaire itinérante et a sillonné les 17 régions administratives du Québec. Le but de la Commission était de faire le point sur les problèmes de logement vécus au Québec, d'en faire parler dans les médias et de développer un rapport de force.

Trois membres du POPIR-Comité Logement sont donc allés en Gaspésie, sur la Côte-Nord et en Abitibi et six autres sont allés à Sherbrooke. Nous nous sommes aussi impliqués dans l'organisation d'une action suite aux audiences montréalaises et bien

sûr, nous avons déposé un mémoire dans lequel nous avons dénoncé la privatisation du développement à Montréal où il ne se construit plus que des condos ! Plusieurs de nos partenaires, à notre demande, ont aussi déposé un mémoire (Famijeunes, Solidarité St-Henri et la Coalition de la Petite-Bourgogne). Finalement, nous avons participé au lancement du rapport des commissaires.

Notre bilan sur cette Commission (et sur les pressions face à Québec en général) est mitigé. Ce fût une très belle expérience pour les membres qui ont eu la chance de faire le voyage et d'en apprendre encore plus sur les problèmes de logement vécus au Québec. Au total, 380 mémoires ont été déposés et le rapport qui en découle est très complet. Toutefois, nous croyons que l'ampleur de la Commission (après deux caravanes en 2011) était un peu trop ambitieuse et peu mobilisante pour la grande majorité de nos membres. Reste maintenant à voir ce que nous ferons de ce travail et si, oui ou non, nous développerons un rapport de force sur cette base.

Au fédéral, les fins de conventions mobilisent de plus en plus

Les fins de conventions concernent environ 80 % des 5 000 logements sociaux de Saint-Henri, Petite-Bourgogne et Côte-Saint-Paul/Ville-Émard. Par exemple, dans la Petite-Bourgogne, 1 400 logements en habitation à loyer modique (HLM) ont été construits dans les années 1970 et 1980 et arrivent bientôt en fin de conventions... Ils ne recevront plus d'argent du fédéral, les loyers risquent d'augmenter et les rénovations seront difficiles à financer !

Les actions sur les fins de conventions sont importantes et ont marqué le début et la fin de l'année avec une occupation à Gatineau et un « sit-in » à Montréal en avril, une grande manifestation en mai à Pointe-Saint-Charles et une *tentative* d'occupation du bureau d'un élu conservateur en mars. Malgré la volonté de mobiliser sur cet enjeu les locataires concernés, ils ne sont pas forcément les plus nombreux à avoir participé aux actions ! C'est pourquoi nous avons commencé le printemps 2013 avec un large porte à porte dans les HLM de la Petite-Bourgogne.

Les résultats de ces nombreuses actions se font attendre au fédéral qui continue purement et simplement de nous ignorer. L'opposition officielle à Ottawa (NPD) prend le dossier plus à cœur mais ne parvient pas vraiment à aller au-delà de l'organisation d'assemblées publiques locales ! Là où les progrès se font sentir, c'est au Québec et surtout auprès de nos partenaires. Par exemple, la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) a lancé une pétition pour exiger un maintien des subventions fédérales, ce qui était encore impensable l'an dernier. La Société d'habitation du Québec (SHQ) semble aussi commencer à prendre le dossier plus au sérieux en documentant la situation et le ministre responsable de l'Habitation, Sylvain Gaudreault, dit être en demande face à son interlocuteur fédéral. C'est trop peu considérant l'ampleur de la catastrophe annoncée et, pendant ce temps, les coopératives et les OBNL les plus anciens commencent à nous échapper, comme la coopérative Solidarité Sud-Ouest dans Saint-Henri qui n'a plus aucune entente avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Le travail reste énorme pour

convaincre le gouvernement Harper de renouveler les ententes ; nous devons mobiliser beaucoup plus les locataires impliqués !

Au municipal, on se prépare pour les élections

Le monde municipal a été fortement marqué par la Commission Charbonneau qui a entraîné la démission du maire Gérald Tremblay et la mise en place d'une administration de coalition où Benoît Dorais, maire d'arrondissement du Sud-Ouest, s'est vu confier la responsabilité du logement. Nous l'avons d'ailleurs rencontré avec le FRAPRU sur cette question.

Il n'y a eu qu'une action régionale dans le cadre de la Commission populaire itinérante. Sinon, tout le travail s'est concentré autour de la rédaction de la brochure *Montréal, milieu de vie ou marchandise ? Les responsabilités de la Ville en matière de logement*. Le document fait le bilan de la situation dans les douze dernières années, dénonce la multiplication des condos, le manque de logements sociaux et l'abandon du marché locatif privé qui se délabre et est démoli ! Cette brochure devra servir de base pour se mobiliser et interpeller les candidates et candidats à la mairie en 2013.

Perspective 2

Que le POPIR-Comité Logement dénonce l'embourgeoisement des quartiers du Sud-Ouest caractérisé notamment par la venue de condominiums et de grands projets d'aménagement urbain.

Que, pour ce faire, le POPIR-Comité Logement revendique la mise en place d'une réserve de terrains

Sommaire

- Nous avons mis sur pied un comité de personnes requérantes qui s'est réuni à 6 reprises ;
- Nous avons fait des interventions lors de 6 rencontres du conseil d'arrondissement et du conseil municipal ;
- Nous avons rédigé un mémoire dans le cadre des consultations de l'Office de consultations publiques de Montréal pour le Projet particulier d'urbanisme (PPU) de Griffintown ;
- Nous avons donné de nombreuses entrevues aux médias sur le sujet de la gentrification ;
- Nous avons organisé une journée d'éducation populaire et de mobilisation sur les enjeux dans les quartiers du Sud-Ouest (Turcot, gentrification...);
- Nous avons participé à 3 rencontres de Mobilisation Turcot et du Comité des citoyennes et citoyens contre Turcot et participé à des évènements de diffusion sur le sujet.

Vers la mise en place d'une réserve de terrains

Le POPIR demeure convaincu que l'outil le plus pertinent qui pourrait être mis en place par les administrations publiques afin de freiner le phénomène d'embourgeoisement et les conséquences qui en découlent pour les locataires à faible revenu (hausse de loyer, évictions, reprises...) est l'instauration d'une réserve de terrains. L'outil actuellement privilégié par la Ville afin de développer du logement social est la *Stratégie d'inclusion*¹. Après 10 ans d'application, nous ne pouvons qu'en constater les limites. En effet, le Sud-Ouest est l'un des arrondissements où la stratégie d'inclusion est la plus vertueusement appliquée. Or, des milliers de condos se développent mais les projets de logements sociaux tardent. Seule une trentaine d'unités ont été développées depuis 2008. De plus, l'inclusion ne permet pas de freiner la spéculation. De grands projets immobiliers comme *District Griffin*, les *Bassins du Havre* ou le *Quai des Éclusiers* font exploser la valeur foncière et, par ricochet, le prix des loyers. Dans les projets de coopérative qui se développeront dans Griffintown, le prix anticipé du loyer pour un 3 ½ dépasse déjà 600\$. On ne peut plus parler de loyer accessible aux personnes à modeste revenu.

Cette revendication sur les réserves de terrains a donc guidé toutes nos interventions cette année. Nous nous sommes rendus à plusieurs reprises aux rencontres mensuelles du conseil d'arrondissement afin de réitérer la pertinence d'une telle mesure. Nous avons aussi réagi lors de l'annonce par l'administration Dorais de la bonification de la *Stratégie d'inclusion* dans le Sud-Ouest en revendiquant une réserve de terrains.

Dans le jeu de chaises musicales à la Ville de Montréal, le maire de l'arrondissement Benoit Dorais a été nommé responsable de l'habitation et lors d'une rencontre organisée par le FRAPRU, nous avons une fois de plus réitéré notre demande de réserve foncière. Si les élu(e)s du Sud-Ouest s'étaient d'abord montré(e)s favorables à une telle mesure, force est d'avouer que de nombreuses pressions doivent encore être faites avant que ne se réalise concrètement la mise sur pied d'une réserve de terrains et de bâtiments à Montréal. Le politique reste frileux et veut surtout minimiser les coûts que cela pourrait impliquer.

Création d'un comité de requérants

Dans la même perspective, nous avons lancé un comité de personnes requérantes, désireuses de s'impliquer dans le développement d'une coopérative de A à Z. Le comité s'est rencontré à 6 reprises et ses membres se sont rendus à plusieurs reprises au conseil d'arrondissement afin de revendiquer un terrain sur lequel ils pourraient réaliser leur projet. Les membres du comité, maintenant rebaptisé *Comité pour un logement social vert*, sont motivés et demeurent impliqués, même s'il s'agit d'un travail de longue haleine.

¹ La stratégie d'inclusion a été adoptée par la Ville de Montréal en 2005. Avec cette stratégie, la Ville souhaite que 15 % de logements sociaux et 15 % de logements « abordables » soient inclus dans les nouveaux développements de logements privés.

Perspective 3

Que le POPIR-Comité Logement poursuive sa participation à l'assemblée de secteur du groupe de ressources techniques Bâtir son quartier et qu'il siége sur son conseil d'administration.

Qu'il y défende le besoin en logements sociaux et l'implication des locataires du quartier dans le développement des projets.

Sommaire

- Nous avons participé à 10 rencontres du conseil d'administration et à 7 assemblées de secteur de Bâtir son quartier ;
- Nous avons participé à 5 rencontres d'autre nature avec Bâtir son quartier, dont l'assemblée générale annuelle ;
- Nous nous sommes impliqués (12 rencontres) dans un nouveau projet d'OBNL dans Saint-Henri, le projet *Place Première*.

Implication à Bâtir son quartier

Cette année encore, nous siégeons au conseil d'administration de Bâtir son quartier. Nous avons toutefois pris la décision de ne pas nous représenter cette année. En effet, en tant que groupe qui a comme perspective la défense collective des droits des locataires, le POPIR-Comité Logement s'est trop souvent heurté à une divergence de points de vue avec son partenaire, principalement sur la question des stratégies.

Pour le POPIR, la priorité est que les locataires soient impliqués dans toutes les étapes du développement et que ce dernier se fasse en fonction de leurs besoins.

Cela implique de souvent remettre en question les décisions et stratégies du groupe de ressources techniques qui désire saisir toutes les opportunités de développement, même si elles ne vont pas toujours dans le sens des intérêts de la collectivité ou des locataires. Au POPIR, nous croyons que la question du logement est complexe et qu'il vaut parfois mieux bloquer certains projets privés, même s'ils permettraient de développer des unités de logements sociaux. Griffintown est l'exemple parfait de ce qu'il ne faut pas faire. Bien que la construction de centaines d'unités de logement social soit prévue dans ce secteur, la construction de milliers d'unités de condos, elle, achève la transformation du quartier de la Petite-Bourgogne et contribue à l'effritement du tissu social. Les impacts du redéveloppement du secteur Griffintown se font d'ailleurs sentir dans tout le Sud-Ouest.

Nous continuerons donc à collaborer avec Bâtir son quartier, au sein des assemblées de secteurs et des comités aménagement, en défendant une vision plus large du développement et l'importance de l'implication des locataires.

Relogement des locataires du 780, rue Saint-Rémi

Il y a eu peu de développement dans ce dossier. Le développement s'avère complexe et le propriétaire du site demeure peu coopératif. Les locataires du 780, rue Saint-Rémi devront s'armer de patience. Heureusement, la reconstruction de l'Échangeur Turcot a encore pris du retard et les locataires ne sont pas forcés de quitter leur logement. Rares sont ceux, toutefois, qui ont eu les nerfs assez solides pour affronter la menace constante de l'expropriation et supporter un propriétaire qui ne s'occupe plus du tout du bâtiment.

Implication dans le projet Place Première

En lien avec notre implication dans le développement du logement social, nous avons apporté notre soutien à la formation de l'organisme Place Première, un OBNL de 34 logements pour personnes seules et couples situé sur la rue Bourget, à Saint-Henri. Nous avons participé à 12 rencontres avec les représentants de la Société d'amélioration de la Pointe-Saint-Charles (SOCAM), qui sera le gestionnaire de l'immeuble. Nous avons d'abord participé à une rencontre pour définir la politique de sélection, puis avons pris part aux entrevues de sélection.

Cette expérience de « collaboration » avec la SOCAM ne s'est pas faite sans heurts. En accord avec nos valeurs, nous avons fait part de suggestions à la SOCAM quant à la politique de sélection. Nous désirions également que la structure de l'organisme permette une participation adéquate des locataires qui y résident. Ces suggestions ont été balayées du revers de la main, sans aucune justification et sans que nous ayons été appelés à présenter nos arguments. Nous avons été déçus, voire choqués de cette attitude de fermeture. Une lettre a d'ailleurs été envoyée au conseil d'administration de la SOCAM pour dénoncer la situation. Malgré tout, nous avons par la suite constaté que ledit conseil se permettait de rejeter des candidatures soumises par le comité de sélection sur des bases purement arbitraires qui ne respectaient même pas la politique de sélection.

Nous retirons plusieurs enseignements de cette expérience et nous croyons qu'il serait judicieux de ne plus travailler dans un tel partenariat dans le futur. Les frustrations et les échecs vécus dans ce dossier nous ont d'ailleurs conduits à une réflexion sur ce que nous désirions promouvoir pour le développement de futurs projets d'OBNL dans nos quartiers. L'aboutissement de ces réflexions s'est reflété dans notre intervention dans un autre dossier, la Phase II du projet des Bassins du Nouveau Havre.

Perspective 4

Que le POPIR-Comité Logement poursuive les ateliers de logement social.

Sommaire

- Au total, 32 ateliers sur le logement social ont été donnés au POPIR, soit 10 de plus que l'année précédente;
- 192 personnes ont participé à ces ateliers

De nombreuses personnes continuent à participer année après année aux ateliers sur le logement social. La plupart des participant(e)s vivent des situations d'urgence. Logements insalubres, violence, évictions pour non-paiement... Dans ces circonstances, le logement social n'est malheureusement pas la solution. En effet, les listes d'attentes pour un HLM sont toujours longues et les démarches pour trouver une coopérative nécessitent du temps et de l'organisation. Nous devons souvent soutenir les personnes mal logées dans la recherche d'un hébergement d'urgence (refuges, maisons pour femmes victimes de violence). Ces ressources débordent et il s'avère difficile d'y avoir accès.

Dans les dernières années, de nombreux nouveaux projets de coopératives et d'OSBL ont été annoncés pour le Sud-Ouest, surtout dans le secteur Griffintown. Malheureusement, ces projets tardent. Des centaines de personnes participent aux assemblées publiques et doivent ensuite patienter de nombreuses années avant d'accéder à un logement.

Logement privé

Perspective 5

Que le P.O.P.I.R. – Comité Logement poursuive son service de première ligne auprès des locataires de son territoire, notamment à l'aide de stagiaires en droit.

Qu'il organise des ateliers thématiques sur le droit au logement.

Sommaire

- Nous avons connu cette année une légère hausse de fréquentation au service de permanence juridique ;
- Nous avons pris part à 3 rencontres dans le dossier du 617, St-Rémi ;
- Nous avons participé à 31 rencontres collectives avec 2 coopératives d'habitation et 4 OBNL.

Interventions individuelles auprès des locataires

Cette année encore, le POPIR a continué à offrir à ses usagers un service gratuit d'information juridique. Nous avons d'ailleurs constaté une légère hausse de fréquentation de ce service, particulièrement dans le dernier trimestre de l'année financière. Nous avons pu compter cette année encore sur la participation de trois stagiaires de l'Université de Montréal pour nous prêter main forte du côté de la permanence juridique, soit Laurence Chartier-Lefrançois, Laurence Corbeil-Bousquet et Omar Shalaby. Leur aide a été précieuse et tous trois, accompagnés de l'équipe permanente, ont travaillé très fort pour offrir un excellent service aux locataires. Nous avons d'ailleurs procédé, en fin d'année financière, à la sélection de trois nouveaux stagiaires pour l'an prochain.

Nous constatons toutefois de plus en plus les limites de notre intervention. En effet, notre service de permanence juridique sert souvent de guichet unique, de porte d'entrée pour l'ensemble des ressources. Nous constatons avec grand regret que le CLSC nous réfère très souvent des dossiers qui nécessiteraient son intervention dès qu'il est moindrement question de logement. Il nous est par la suite très difficile de référer des locataires au CLSC pour tous les problèmes qui ne touchent pas le domaine du logement. Nous sommes donc souvent appelés à intervenir dans des aspects qui ne relèvent pas directement de notre mission et qui dépassent parfois nos compétences.

Nous sommes également démunis dans certains dossiers, notamment les problèmes d'accumulation compulsive, pour lesquels il n'existe peu ou pas de ressources appropriées. Nous accueillons également des personnes âgées en perte d'autonomie qui ne peuvent plus vivre dans leur logement et qui auraient besoin de soutien et, bien

souvent, d'un relogement dans une ressource appropriée. Nous ne disposons pas des outils requis pour bien aider ces personnes et là encore, l'aide du CLSC est très difficile à obtenir.

Nous sommes donc confrontés aux limites des ressources institutionnelles. Nous ne pouvons que voir dans ce manque de ressources l'impact direct des compressions budgétaires successives. Ces compressions se font également sentir à l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), où le manque de ressources en soutien communautaire est criant, compte tenu de la vulnérabilité de certains locataires qui demeurent dans les HLM.

Enfin, nous recevons souvent des références de la Régie du logement qui s'empresse de nous transférer le dossier dès que la question est un peu complexe. La question des délais pour obtenir une audience est également un frein qui décourage plusieurs locataires de faire valoir leurs droits.

Interventions collectives dans le secteur privé

En plus d'interventions individuelles, nous sommes également intervenus dans des immeubles dans une perspective plus collective. D'abord, le dossier du 617, rue Saint-Rémi, s'est poursuivi cette année. On se rappelle que nous étions intervenus l'an dernier auprès des élus de l'arrondissement afin d'empêcher l'expulsion des locataires du bâtiment qui est situé en zone industrielle, alors qu'il abrite une centaine de logements. Notre rencontre a été fructueuse, puisque nous avons obtenu de l'arrondissement que l'avis d'expulsion soit suspendu le temps que la situation soit régularisée.

Afin de faire le suivi avec les locataires, nous avons tenu une rencontre avec eux en avril, à laquelle 45 personnes se sont présentées. Cette rencontre nous a permis de tisser un lien de confiance avec les locataires et nous avons convenu à ce moment de demeurer en contact. Le dossier est demeuré en suspens pendant tout l'été et l'automne, période pendant laquelle nous avons eu des contacts périodiques avec les fonctionnaires municipaux pour assurer un suivi. Au début février, nous avons été convoqués par l'arrondissement pour une rencontre avec divers intervenants (police, pompiers, inspecteurs municipaux, travailleurs sociaux, etc.) afin de discuter du dossier. Nous avons d'emblée décidé de rencontrer les locataires le 21 février afin de voir ce qu'ils entrevoyaient pour la suite des choses et s'ils avaient un message à porter aux gens présents. La rencontre entre les divers intervenants a eu lieu le 5 mars et nous avons notamment demandé que l'arrondissement rencontre les locataires, qui sont les premiers concernés. Il s'est dégagé de cette réunion un certain consensus à l'idée que l'expulsion des locataires en bloc n'était pas une bonne idée. Nous avons également constaté que l'arrondissement ne sait pas trop que faire de ce dossier et cherche toujours des solutions. Il s'agit d'un dossier à suivre.

Interventions collectives dans le logement social

Coopérative d'habitation Fou-Rire du Sud-Ouest

Notre intervention auprès de la Coopérative d'habitation Fou-Rire du Sud-Ouest s'est poursuivie cette année, avec vingt-trois rencontres. Il s'agit principalement de soutien aux activités de la trésorerie, le tout complété de quelques rencontres de médiation de bon voisinage ainsi que d'un peu de sélection.

Coopérative d'habitation Cour fleurie

L'intervention auprès de la Coopérative d'habitation Cour fleurie s'est également poursuivie cette année. Après deux dernières rencontres de formation sur le calcul de l'aide assujettie au contrôle du revenu (AACR), nous avons signifié aux membres de la coopérative qu'il s'agissait de la fin de notre intervention. Nous avons offert notre soutien pour un dernier élément, mais personne n'a fait appel à nous dans ce dossier. Cette intervention nous appert donc comme terminée.

Gérer son quartier (529-545, rue de Courcelle)

Nous avons assisté en novembre à une rencontre avec les locataires d'un immeuble de Gérer son quartier situé sur la rue de Courcelle. Il s'agit d'un bâtiment centenaire qui se trouve actuellement dans un état de délabrement avancé. Un projet de relogement est en préparation. La rencontre à laquelle nous avons assisté avait pour but d'établir un premier contact entre Bâtir son quartier, maître d'œuvre du projet de relogement, et les locataires. Notre rôle dans ce dossier consistera à s'assurer que les droits des locataires soient respectés. Le suivi fut fait par le biais de l'assemblée de secteur de Bâtir son quartier mais aucun développement majeur n'est à souligner pour le moment, le projet étant toujours en préparation. Il s'agira d'un dossier à suivre.

OBNL Citadelle de St-Ambroise

Comme par le passé, nous avons poursuivi notre participation à l'organisme Citadelle de St-Ambroise à titre de membre. Nous avons participé à l'assemblée générale en mai, à deux comités de sélection (mai et février) et à un comité d'attribution de subventions (septembre). Nous constatons avec plaisir que Citadelle vole maintenant très bien de ses propres ailes et qu'un rôle de soutien de notre part demeure adéquat.

OBNL Mission Bon Accueil

Nous avons été contactés en février par des locataires de l'organisme Mission Bon Accueil, ironiquement situé sur la rue Acorn, juste à côté du 617, rue Saint-Rémi. Il s'agit d'un ensemble de logements sociaux construits dans le cadre du programme *AccèsLogis* et devant offrir du soutien communautaire. Les locataires se plaignaient de multiples irrégularités quant au calcul du loyer, des frais de services très élevés, des règlements très invasifs pour leur vie privée (fouille des sacs, registres des entrées et sorties, interdiction d'avoir des visiteurs) et au climat de peur qui règne sur place.

Face à une attitude fermée et hostile de la part de la direction de Mission Bon Accueil, qui nous a notamment empêché de rencontrer les locataires chez eux, nous avons fait appel aux autorités publiques concernées. Nous avons été très attristés et choqués de constater que les divers intervenants censés protéger les locataires s'en sont soit lavé les mains ou sont carrément intervenus pour faciliter davantage la tâche de Mission Bon Accueil. En effet, nous avons alerté la Société d'habitation du Québec (SHQ) des multiples éléments qui contrevenaient à la convention d'exploitation qui la liait à la Mission. Au lieu de faire appliquer cette convention, on l'a plutôt modifiée pour satisfaire aux demandes de la Mission. Jamais il n'y a eu d'ouverture à l'idée de rencontrer les locataires pour voir ce qu'ils en pensaient.

Cet épisode nous a permis de constater que les locataires d'OBNL de tels organismes peuvent avoir de la difficulté à faire valoir leurs droits. Ils n'ont aucun représentant au conseil d'administration sensés protéger leurs intérêts collectifs. On ne sait pas trop non plus qui sont les membres et qui les choisit. Chose certaine, contrairement à une coopérative ou à un OBNL comme le Citadelle, les locataires ne disposent d'aucune structure pour faire valoir leur point de vue, ce qui est très problématique. Nous sommes d'autant plus préoccupés que Mission Bon Accueil construit actuellement un deuxième immeuble de logements sur la rue de Courcelle. Nous craignons que les problèmes vécus sur Acorn se transposent sur le nouveau site.

En fin d'année financière, le dossier avait pris une tangente judiciaire et s'était transporté devant les tribunaux. Il sera à suivre pour la prochaine année.

OBNL Maison Biéler

Également en février, nous sommes entrés en contact avec des locataires de la Maison Jean-Brillant, une des deux résidences pour personnes âgées de l'organisme Maison Biéler. Encore là, les locataires se sont plaints de plusieurs problèmes relatifs aux relations entre la direction et les résidents de l'immeuble, notamment. Nous avons donc tenu une rencontre avec cinq d'entre eux en février. Cette rencontre a posé les jalons pour la fondation d'une association de locataires, qui aura lieu dans la prochaine année financière.

Ateliers thématiques sur le droit du logement

En ce qui concerne les ateliers thématiques sur le droit du logement, un seul a eu lieu cette année, sur le thème des hausses de loyer. Il fut conçu et donné par deux stagiaires, Laurence Chartier-Lefrançois et Laurence Corbeil-Bousquet. Malgré une campagne de tractage intensive et des appels faits aux membres, seulement quatre personnes, toutes du même immeuble, se sont présentées à l'atelier. On constate donc un manque de participation de ce côté, ce qui nous pousse à croire qu'il serait peut-être judicieux de se pencher sur la pertinence de ce type d'ateliers.

Perspective 6

Que le POPIR – Comité Logement anime des rencontres collectives en droit du logement auprès de la collectivité.

Nous avons donné cette année quatorze ateliers sur divers thèmes reliés au logement, répondant ainsi à l'appel de huit organismes différents. Comme par le passé, nous avons tenté de répondre à toutes les demandes.

Afin de favoriser l'intégration des stagiaires aux divers éléments du travail du POPIR, nous avons tenté cette année d'impliquer les stagiaires dans le processus de création des ateliers et à cet effet, un d'entre eux a été préparé et donné par Omar Shalaby, un des stagiaires.

Perspective 7

Que le POPIR-Comité Logement poursuive sa participation, à titre de membre de soutien, au Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) et participe, dans la mesure de ses moyens, à des actions ponctuelles.

Tel que prévu par la perspective, nous avons participé sporadiquement aux activités du RCLALQ. Cette année, nous avons pris part à une seule action, soit celle pour le registre des baux. Parallèlement, en avril, nous avons accompagné d'autres groupes pour poser au conseil municipal des questions relatives à la salubrité et avons assisté à une conférence de presse en octobre. En ce qui concerne les instances du RCLALQ à proprement parler, nous avons participé à une assemblée générale, le 24 janvier. Il s'agit d'une légère augmentation de participation de notre part par rapport à l'an dernier, notamment pour ce qui est de la participation aux instances, auxquelles nous n'avons pas participé.

Mobilisation et membership

Perspective 8

Que le POPIR-Comité Logement ait comme objectif, pour l'année 2012-2013, d'augmenter son membership.

- Sommaire** [
- L'organisme compte 177 membres, soit une hausse de 31% ;
 - Notre membership comporte une proportion de 60 % de femmes ;
 - Au total, 36 activités ont été organisées ;
 - Cette année, 162 personnes différentes ont participé à ces activités.
-]

Cette perspective a particulièrement bien été respectée : le POPIR-Comité Logement n'a jamais eu autant de membres. Notons toutefois que la proportion de membres qui s'impliquent activement (56 %) comparativement à ceux et celles qui appuient l'organisme par principe mais ne participent pas aux activités (44 %) est stable.

Autre fait marquant cette année, le nombre total de personnes qui participent à des actions et/ou à des activités, qu'elles soient membres ou non, a considérablement augmenté. C'est sans compter toutes celles et tous ceux qui viennent à des manifestations que nous organisons et pour lesquelles nous n'avons aucune coordonnée. Le POPIR-Comité Logement a donc bien joué son rôle dans le quartier et a rejoint beaucoup de résidentes et résidents. Il reste maintenant à développer pour ces personnes un sentiment d'appartenance ou, au moins, la compréhension que le POPIR-Comité Logement est un groupe communautaire où les membres ont un rôle à jouer, que ce soit dans la définition des priorités ou dans l'organisation des campagnes et des actions !

À ce sujet, le POPIR-Comité Logement a encore cette année pu compter sur le soutien direct de plusieurs militantes et militants qui se relaient bénévolement à l'accueil (Giselle Bissonnette, Carole Orphanos, Luce Parisien, Pierre Bissonnette et Dan Kunda Thagard) et s'occupent du local. D'autres, parfois les mêmes, ont fait du pliage, du porte-à-porte avec nous, se sont impliqués sur des comités de travail, lors des actions, etc. Sans ses membres, le POPIR-Comité Logement serait nettement moins présent dans la communauté !

Perspective 9

Que le POPIR-Comité Logement poursuive, de façon statutaire, les réunions du comité mobilisation.

Comité de mobilisation

Sans en faire une perspective pour cette année, nous avons convenu de développer de nouvelles possibilités d'implication au POPIR. Outre les rencontres du comité de mobilisation, trois autres comités ont été actifs cette année, soit le Comité journal, le Comité pour un logement social vert et le Comité contre les délais à la Régie du logement.

Deux lancements du journal *Le Canal* sont venus remplacer les traditionnelles rencontres de début de saison du comité mobilisation. Dans une ambiance informelle, une centaine de personnes ont participé à l'un ou l'autre des lancements afin de s'informer des actions à venir à l'automne et à l'hiver et au printemps.

Nous avons aussi tenu trois rencontres du comité mobilisation dans sa forme habituelle, une sur le mouvement *Idle No More*, une sur les coupures à l'aide sociale et une autre, au début de l'année, sur le réaménagement autour du métro Lionel-Groulx, dans la foulée des travaux de l'échangeur Turcot. Nous considérons qu'il reste pertinent de tenir des rencontres sur des sujets collés à l'actualité et en lien avec des occasions de mobilisation et de solidarité pour les membres et militant(e)s de l'organisme.

Campagne contre les délais à la Régie du logement

Suite à la publication du rapport annuel 2011-2012 de la Régie du logement, nous avons constaté encore une fois une augmentation importante des délais d'attente. Le délai moyen pour une cause civile « générale » (où se retrouvent la majorité des causes portées par des locataires, incluant des demandes de réparations, des cas de moisissures et parfois de chauffage, vermines, etc.) a atteint 20,3 mois. Par contre, les délais d'attente (à seulement 1,4 mois !) pour les cas de non-paiement de loyer ont à peine augmenté depuis 2000. La Protectrice du citoyen du Québec, dans son dernier rapport, mentionne qu'elle « demeure préoccupée par la capacité de la Régie à rendre justice dans des délais raisonnables ».

Face à cette réalité, le POPIR a décidé de participer plus activement à la campagne menée depuis plusieurs années par Projet Genèse pour réduire ces délais. Nous avons participé à deux actions théâtrales devant les bureaux de la Régie et avons organisé une campagne de lettres visant Sylvain Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Ainsi, pour la première fois des militantes et militantes du POPIR et Projet Genèse se sont rassemblé(e)s dans un seul comité d'action. Ce comité s'est réuni cinq fois pendant l'année et a organisé, le 28 février, une

journée d'éducation populaire et une manifestation de plus d'une centaine de personnes au centre-ville. Ce n'est que le début : le comité poursuit la mobilisation et l'agitation !

Réseau de solidarité du Sud-Ouest

Suite aux événements du printemps 2012 et la grande ampleur de la mobilisation étudiante et populaire dans le Sud-Ouest, le POPIR a continué de soutenir des initiatives autonomes contre la gentrification, notamment en donnant son appui à la création d'un Réseau de solidarité.

Ce réseau s'identifie comme un groupe bénévole de résidentes et résidents des quartiers de Côte-Saint-Paul, Ville-Émard, Verdun, Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri, Petite-Bourgogne et Griffintown. Il croit à l'établissement d'un rapport de force contre les patron(ne)s et les propriétaires. Son but est de soutenir collectivement les personnes dans le besoin dans leurs luttes individuelles en établissant une solidarité à partir d'une organisation collective visant à régler des problèmes d'emploi, de logement ou bien tout autre conflit causé par les riches et les puissant(e)s.

Pour soutenir ce groupe de militant(e)s, le POPIR a participé à treize rencontres hebdomadaires en automne et à l'hiver. Nous pouvons maintenant affirmer avec fierté que le Réseau de solidarité est maintenant complètement autonome du POPIR et que son travail commence déjà à porter ses fruits en terme de mobilisation populaire dans le Sud-Ouest. À de nombreuses reprises, ce groupe a référé des locataires au service de permanence du POPIR et a participé activement à l'ensemble de nos actions.

Perspective 10

Que le POPIR-Comité Logement vise à augmenter sa visibilité dans les quartiers du Sud-Ouest en organisant du tractage et en produisant un journal.

Un nouvel outil de la lutte populaire dans le Sud-Ouest a été lancé en septembre. Trois éditions du journal *Le Canal* ont été imprimées à 1 000 exemplaires chacune et distribuées dans les quartiers du Sud-Ouest. *Le Canal* est soutenu par un comité de militantes et militants du POPIR qui écrivent des articles et choisissent les sujets qui y sont traités. La mise en page est entièrement réalisée par Diane Dufort qui y consacre de nombreuses heures de travail.

Nous avons aussi organisé de nombreuses journées de porte-à-porte, principalement dans les quartiers Ville-Émard et Côte-St-Paul afin d'informer les locataires de leurs droits et des services et actions du POPIR.

Enfin, nous avons mis en ligne un nouveau site Internet, www.popir.org, qui nous permet à faible coût d'informer nos membres de nos actions et de nos services. Nous avons également poursuivi notre présence sur les médias sociaux via nos comptes Facebook (www.facebook.com/popir.comite.logement/) et Twitter (www.twitter.com/lepopir/).

Luttes anti pauvreté et unitaires

Perspective 11

Que le POPIR-Comité Logement poursuive sa participation aux instances de Solidarité St-Henri.

Sommaire

- Nous avons participé à 5 assemblées générales ;
- Nous avons participé à 7 réunions du comité exécutif ;
- Nous avons participé à 8 rencontres du Comité aménagement et 4 rencontres d'autre nature.

Cette année encore, nous nous sommes impliqués dans toutes les instances de la table de quartier Solidarité St-Henri. Nous y avons toutefois consacré moins de temps que par le passé, principalement parce que le dossier de l'échangeur Turcot a occupé moins de place dans le quartier.

Le Comité aménagement s'est donné comme objectif d'outiller la population de Saint-Henri afin qu'elle puisse s'impliquer dans l'aménagement de son quartier. Pour ce faire, nous avons organisé, sous la forme d'un café urbain, une rencontre sur la transformation du quartier Saint-Henri. Une cinquantaine de personnes ont pris part aux ateliers et ont souligné leurs intérêts de participer à d'autres ateliers du genre.

L'implication au sein de la table de quartier soulève chaque année les mêmes questions. Bien que l'ensemble des membres ait réitéré leur volonté de faire de Solidarité St-Henri un lieu qui permette aux groupes de s'associer afin de travailler sur des actions concrètes, dans la réalité, il s'agit principalement d'un lieu d'échanges et de réflexions. Le POPIR désire continuer à participer à ces instances afin de conserver un lien avec les autres groupes du quartier et de les informer des enjeux qui sont importants pour ses membres, mais il est clair que le travail en lien avec les militantes et militants de l'organisme et la population du quartier primera toujours.

Perspective 12

Que le POPIR-Comité Logement poursuive son implication dans le quartier Petite-Bourgogne, particulièrement dans les dossiers majeurs de développement comme celui de Griffintown.

Sommaire

- Nous avons participé à l'assemblée générale annuelle et à 4 rencontres du Comité aménagement et milieu de vie.
- Nous avons participé à 3 rencontres du Sous-comité OBNL des Bassins du Nouveau Havre et à une rencontre sur ce même thème avec des locataires de Logifem.
- Nous avons préparé et animé une formation sur les fins de convention et une sur les punaises (avec la collaboration des Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne).

Griffintown, un quartier pour les familles... vraiment ?

Le secteur Griffintown reste le terrain de jeu privilégié des promoteurs. La démarche de consultation commencée à l'hiver 2012 s'est finalisée cette année avec le dépôt des recommandations de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) et une autre « consultation » sur un Plan particulier d'urbanisme (PPU) pour le secteur. Cette fois encore, le POPIR-Comité Logement a joué le jeu et a déposé un mémoire afin d'y rappeler l'importance de mettre en place des réserves de terrains dans ce secteur où la spéculation freine déjà tout développement d'intérêt collectif. Le POPIR-Comité Logement s'est aussi assuré que la Coalition de la Petite-Bourgogne porte la même demande dans son mémoire.

Officiellement, cet exercice de consultation conclut que le développement dans Griffintown doit s'adresser aux familles ! Concrètement, l'administration municipale ne s'est pas réellement donné les moyens d'assurer une réponse aux besoins des familles et, par exemple, aucun terrain n'est mis en réserve pour des fins de logement social.

Il est d'ailleurs difficile de réaliser les projets qui avaient été « gagnés » dans le cadre de la Stratégie d'inclusion. Même si les travaux de la Phase 1 devraient commencer sous peu, les 400 logements des Bassins du Nouveau Havre ne sont pas construits. La Coop Griffin (85 unités) est fondée mais les budgets manquent encore pour que les travaux puissent commencer. Cette année, une nouvelle coopérative a vu le jour, la Coopérative Tiotiake. Il s'agit d'un projet de 81 logements, sur 9 étages, sur l'ancien site de la Sonoco. Les défis seront aussi nombreux pour ce développement.

Dans Griffintown, nous sommes confrontés à un nouveau modèle de développement qui laisse peu de places aux familles, avec des normes architecturales complexes, dans un secteur complètement dépourvu de services où tout reste à faire. Pour le moment, ce

sont les requérantes et requérants qui subissent les inconvénients d'autant de défis à relever.

La difficulté de développer un OBNL dans les Bassins du Nouveau Havre

Nous partions l'année en pensant qu'un nouvel OBNL verrait le jour dans la Phase II des Bassins du Nouveau Havre. Malheureusement, le Centre de gestion communautaire du Sud-Ouest (CEGECOM), qui avait pris le mandat de développer ces 100 unités, a dû reporter son engagement à la Phase III.

Une importante réflexion s'est alors amorcée au POPIR-Comité Logement : les besoins d'un OBNL sont aussi urgents qu'ils sont importants dans le secteur... Devions-nous et pouvions-nous jouer un rôle dans ce développement ? Forts de l'expérience de Place Première et de Citadelle de St-Ambroise et à partir des autres expériences montréalaises, nous avons proposé et travaillé à la mise en place d'une nouvelle structure où les locataires seraient majoritaires et où des organismes du milieu seraient impliqués, dont le POPIR-Comité Logement pour la phase de développement.

Malgré les qualités des personnes recrutées pour former ce nouvel OBNL et tous les efforts consentis par le POPIR-Comité Logement pour que le projet voie le jour, nous n'avons pas réussi à convaincre tous nos partenaires.

En effet, la Coalition de la Petite-Bourgogne ayant pris beaucoup de temps pour décider si elle appuyait ou non cette nouvelle structure, elle est revenue au projet initial et c'est CEGECOM qui développera l'OBNL. C'est une victoire que le développement se fasse sous la forme d'un OBNL puisque les besoins sont là. Reste à savoir quelle place sera laissée aux locataires dans ce projet.

Les fins de conventions dans la Petite-Bourgogne

Le dossier des fins de convention est un enjeu majeur dans la Petite-Bourgogne où les deux tiers des logements locatifs sont des logements sociaux majoritairement construits dans les années 1970 et 1980. Plusieurs milliers de locataires sont à risque de voir leur loyer augmenter et il sera de plus en plus difficile de bien entretenir les coopératives, les OBNL et les HLM. Nous avons donné une formation aux organismes du quartier pour qu'ils comprennent l'enjeu, nous avons écrit le mémoire de la Coalition sur ce sujet lors de la Commission populaire itinérante du FRAPRU et finalement, nous entamons un porte à porte dans les logements du quartier pour sensibiliser les locataires concernés.

Perspective 13

Que le POPIR-Comité Logement tente de créer de nouveaux liens dans Côte-Saint-Paul/Ville-Émard, notamment via la Concertation Ville-Émard/Côte-Saint-Paul et par la mobilisation des locataires, afin d'y défendre les droits des locataires.

Suite au mandat adopté à la dernière assemblée générale annuelle, le POPIR est devenu membre, en septembre, de la Concertation Ville-Émard/Côte-Saint-Paul et ce pour la première fois depuis quelques années. À ce titre, nous avons assisté régulièrement aux assemblées générales régulières de la Concertation. Nous avons également fait partie de l'Opération Galt, un comité « qui vise l'amélioration des conditions de vie dans le territoire ciblé par la démarche de revitalisation urbaine et intégrée (RUI) ». Au total, nous avons assisté à cinq réunions. Nous en avons profité pour créer des nouveaux partenariats et pour se faire connaître parmi les acteurs dans le secteur.

Toutefois, notre tentative de remettre le vent dans les voiles à Côte-Saint-Paul/Ville-Émard ne s'est pas restreinte aux instances officielles. Les militant(e)s du POPIR ont cogné à la porte de centaines de locataires du coin, notamment pour les sensibiliser à leurs droits en matière de reprises du logement et de hausses de loyer. Nous avons aussi organisé une assemblée populaire des locataires du quartier et distribué des milliers de tracts et des journaux du POPIR dans les métros. La mobilisation et l'organisation communautaire à Côte-Saint-Paul et Ville-Émard est un travail de longue haleine, mais nos efforts commencent tranquillement à porter leurs fruits, soit en terme de liens avec d'autres groupes de base, soit en terme de connaissance de notre organisme par les locataires.

L'année prochaine, nous visons une visibilité encore plus large à Côte-Saint-Paul/Ville-Émard, en favorisant la mobilisation populaire et des partenariats concrets avec d'autres organismes. Nous sommes en discussion avec certains groupes par rapport à la possibilité d'organiser des journées de services juridiques mensuels sur place à Côte-Saint-Paul/Ville-Émard, afin de mieux servir et mobiliser la population du quartier.

Perspective 14

Que le POPIR-Comité Logement s'implique activement dans la campagne contre la tarification et la privatisation des services publics ;

Qu'il dénonce les politiques néolibérales mises de l'avant par le gouvernement, notamment l'imposition de la taxe santé, l'augmentation des tarifs d'Hydro-Québec et la hausse des frais de scolarité ;

Que pour ce faire, le POPIR-Comité Logement adopte un mandat de grève qui sera déclenché au moment jugé opportun. Le mandat de grève devra être renouvelé sur une base régulière.

Sommaire

- Deux actions ont été organisées en lien avec cette perspective. Ce sont celles qui ont mobilisé le plus de résidentes et résidents soit plusieurs centaines le 13 avril et une centaine le 4 octobre ;
- Nous avons aussi participé à une rencontre collective de la Table régionale des organismes volontaires en éducation populaire (TROVEP) de Montréal et à trois de l'Assemblée populaire autonome (APAQ) du Sud-Ouest ;
- Nous avons également appuyé deux autres actions.

L'effervescence politique du printemps dernier a bien évidemment eu des répercussions sur le POPIR-Comité Logement. Comment un groupe de défense des droits impliqué comme le nôtre aurait pu passer à côté d'une telle mobilisation où le néolibéralisme, la tarification et la privatisation qui appauvrissent tellement les résidentes et résidents des quartiers populaires étaient quotidiennement dénoncés ?

Nous faisons l'évaluation que le POPIR-Comité Logement et ses membres ont fait de leur mieux pour enraciner localement la lutte du printemps dernier et élargir ainsi le mouvement.

Nous avons répondu favorablement à l'appel d'étudiants impliqués dans les luttes locales contre la gentrification et le projet de l'Échangeur Turcot en organisant une manifestation dans Saint-Henri le 13 avril. Plusieurs centaines de personnes se sont mobilisées pour une des plus grosses actions organisées par le POPIR-Comité Logement.

Nous avons donné une bonne place aux analyses et aux échanges sur le sujet, si bien que l'assemblée générale annuelle de 2012 donnait le mandat de grève sociale au POPIR-Comité Logement. Nous l'avons notamment fait savoir dans le journal local, en déguisant la statue de Louis Cyr ou bien lors des débats du Congrès annuel du FRAPRU. Nous avons aussi soutenu l'Assemblée populaire autonome du quartier qui travaillait à la grève sociale et plusieurs de nos membres tapaient des casseroles !

Mais, par définition, une grève qui se voulait sociale aurait du être portée par plus d'organismes pour avoir réellement lieu. Nos alliés qui ont pris la peine de faire la réflexion et le travail de terrain nécessaires à cette grève ont été rares. Les étudiantes et étudiants à l'origine du mouvement ont finalement mis cette stratégie sur la glace quand les élections provinciales ont été déclenchées à l'été 2012.

Le POPIR-Comité Logement a maintenu son implication dans le mouvement jusqu'à la fin : il a répondu présent à l'appel de grève sociale le 4 octobre 2012 en organisant une autre action locale où les logiques marchandes qui orientent les projets comme celui de l'Échangeur Turcot ont été dénoncées. Encore une fois, la participation fut excellente.

Finalement, cet hiver, le POPIR-Comité Logement a dénoncé le principe du règlement municipal P-6, adopté dans la foulée des événements du printemps dernier, qui limite le droit de manifester.

Même si la grève sociale n'a pas eu lieu, même si les frais de scolarité ont été indexés, même si la taxe santé a été maintenue (mais modifiée) et que les hausses de tarifs d'électricité sont encore planifiées, nous avons appris beaucoup de ce mouvement. Surtout, nous faisons le bilan que les luttes locales soulèvent encore beaucoup d'intérêt et que les résidentes et résidents du Sud-Ouest sont prêtes et prêts à prendre la rue, ce qui augure bien pour la consolidation de notre mouvement !

Conclusion

Porte après porte, consolider notre mouvement

L'année 2012-2013 a été marquée par un certain regain de la mobilisation locale. Le nombre de membres a augmenté, le nombre de personnes qui participent aux activités et aux actions du POPIR-Comité Logement a lui aussi augmenté. Surtout, ce sont les actions organisées par les membres et dans le quartier qui ont très bien fonctionné : nous étions plusieurs centaines à marcher dans les rues de St-Henri en avril et en octobre 2012, plusieurs dizaines à participer aux Assemblées et au lancement du journal «Le Canal», plusieurs dizaines à participer aux rencontres sur le développement de projets dans le quartier ou sur l'avenir des HLM dans la Petite-Bourgogne.

Cela ne peut que nous rappeler l'essence de notre mission : agir localement pour répondre aux besoins des locataires de nos quartiers !

L'année 2013-2014 devra donc servir à consolider ces bases. Pour agir localement et afin de rejoindre les résidentes et résidents des quartiers, nous devons être dans les rues, diffuser nos journaux, nos tracts et nos affiches, inviter chaque locataire, porte après porte, à participer à nos assemblées, à se mobiliser pour gagner des terrains, pour y construire du logement social, pour bloquer les mauvais projets pensés seulement pour faire du profit. Nous travaillons à bâtir un mouvement solidaire pour que nos quartiers nous appartiennent, pour qu'ils se développent à notre image !

À qui le Sud-Ouest ? À nous toutes et tous le Sud-Ouest !